



Marseille, le 16 janvier 2017

Madame Najat Vallaud Belkacem

Ministre de l'éducation et
de l'enseignement supérieur
et de la recherche
110 rue de grenelle
75357 Paris SP 07

Pour un plan pérenne des lycées en zone d'éducation prioritaire à Marseille.

En novembre 2013, le gouvernement annonçait la mise en oeuvre d'un pacte de sécurité et de cohésion sociale pour Marseille, celui-ci rassemblait tous les services de l'état, avec un soutien des collectivités territoriales pour mettre en oeuvre une politique globale en faveur des quartiers populaires de la ville, selon trois grandes priorités au premier rang desquelles « l'Education et la priorité à la jeunesse ».

La « Honte de la République » titrait le journal Libération, il y a presque un an. Depuis, Marseille a fait l'objet d'une attention accrue de l'Etat, suite à l'interpellation d'élus, de citoyens et de professeurs inquiets des conditions d'enseignements dans les écoles marseillaises. Un plan exceptionnel et sans précédent de près de 5 millions d'euros pour la rénovation de nos écoles a été alloué par l'Etat aucune autre ville de France n'a bénéficié d'une telle main tendue.

Après les écoles, ce sont les lycées marseillais qui attendent que leur avenir, fragile, soit assuré. L'Education est le premier pilier des engagements pris par le gouvernement dans le cadre du pacte de sécurité et de cohésion sociale. Ce choix ne s'est pas fait au hasard, il est la réponse à une dure réalité ; 25% de la population de la deuxième ville de France vit en dessous du seuil de pauvreté et 10% des effectifs nationaux de l'éducation prioritaire y sont scolarisés.

Si sur le plan national, les écoles et les collèges ont bénéficié d'une loi sur la refondation de l'école avec notamment la création d'un réseau d'éducation prioritaire, les lycées situés en zone d'éducation prioritaire, eux, tombent sous le coup d'un cadre transitoire qui n'assure pas une répartition équitable des moyens financiers et humains garantissant une égalité des chances réelle pour



- 2 -

tous les lycéens. La précarité de cette clause dite de « sauvegarde » qui maintient péniblement la « tête hors de l'eau » des établissements situés dans des territoires dit « fragiles » ne peut s'appliquer dans notre ville. Les retards en matière d'éducation sont trop grands et ce déficit est au coeur des problèmes qui se posent à Marseille.

Pour l'académie Aix-Marseille, il s'agit de 13 établissements sur 20 dont l'avenir des lycéens est sévèrement menacé. Le diagnostic des enseignants concernant ces territoires prioritaires est sans appel, la totalité des élèves scolarisés dans ces lycées viennent de REP ou REP+, pour beaucoup ils vivent une scolarité subie, avec un niveau de base largement en dessous de la moyenne nationale; ajouté à des conditions de vie familiales, sociales, économiques peu favorables à une scolarité sereine.

Il ne s'agit pas ici de décrire ce que de nombreux rapports ont déjà consacré pour les quartiers les plus défavorisés de Marseille mais de rappeler le pilier, l'impératif autour duquel, nous, femmes et hommes de gauche, parlementaires, élus locaux, souhaitons consacrer tous les efforts de la République pour que Marseille renoue avec un avenir plus heureux . Ce pilier, cet impératif : c'est l'Education.

C'est pourquoi, nous demandons que Marseille puisse bénéficier d'un texte réglementaire, qui pourrait prendre la forme d'une circulaire gouvernementale afin que l'ensemble des lycées situés en zone d'éducation prioritaire bénéficie de moyens financiers et humains sanctuarisés et qu'un travail de labélisation d'autres établissements soit initié dès à présent par le rectorat.

Les signataires :

- Samia GHALI, Sénatrice des Bouches-du-Rhône – Maire du 8è secteur
- Marie-Arlette CARLOTTI, Députée des Bouches-du-Rhône
- Henri JIBRAYEL, Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller départemental
- Patrick MENNUCCI, Député des Bouches-du-Rhône
- Benoit PAYAN, Président du Groupe Socialiste au Conseil Municipal de Marseille, Conseiller départemental
- Josette SPORTIELLO, Présidente du Groupe Socialiste au Conseil Départemental